



Le 01 février 2018

Le Parc national des Cévennes met en place un observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique

En partenariat avec les professionnels de la forêt, les fédérations de chasse, les chambres d'agriculture, des experts scientifiques et les services de l'État, le Parc national des Cévennes met en place un observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique afin d'apprécier et de suivre l'état d'équilibre entre les populations de grand gibier, leurs milieux de vie et les activités humaines. L'outil est en cours de finalisation. Toutefois, les gestionnaires et les propriétaires forestiers peuvent déjà déclarer les dégâts commis sur leurs parcelles via un formulaire en ligne.

Les populations de cerf, de chevreuil et de sanglier sont globalement augmentées depuis plusieurs années. Des gestionnaires ou propriétaires forestiers, agriculteurs mais aussi des résidents subissent des dégâts importants. Les objectifs de cet observatoire qui couvre les communes du cœur du Parc national des Cévennes ou frontalières avec celui-ci sont de :

- collecter des données fiables et objectives,
- améliorer le dialogue entre les acteurs du territoire, les établissements publics et les services de l'Etat en les réunissant au sein d'un dispositif collectif et participatif,
- constituer un outil d'information et de sensibilisation en diffusant ses données,
- devenir un outil d'aide à la décision pour la gestion des populations de grand gibier et des milieux agricoles et forestiers.

Pour répondre à tous ces objectifs, recenser les dégâts de grand gibier sur les parcelles forestières est essentiel. A cet effet, un formulaire de déclaration est accessible sur :

<https://oeasc.cevennes-parcnational.net>



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

